



PHOTO REUTERS

82<sup>e</sup> GALA DES OSCARS

## Le triomphe de *The Hurt Locker*

### KATHRYN BIGELOW PASSE À L'HISTOIRE

Le réalisateur canadien James Cameron n'a pas eu la chance de se proclamer « The King of the World » cette fois-ci. Malgré ses neuf mises en nomination, sa mégaproduction *Avatar* s'est fait damer le pion par *The Hurt Locker*, film de guerre à petit budget réalisé par l'ex-femme de Cameron, Kathryn Bigelow.

Maxime Demers

demersm@ruefrontenac.com

*The Hurt Locker* a terminé la soirée avec six prix, dont celui du meilleur film, de la meilleure réalisation et du meilleur scénario original.

Kathryn Bigelow est du coup passée à l'Histoire en devenant la première femme à recevoir l'Oscar de la meilleure réalisation. Il aura fallu 82 ans...

« C'est le moment d'une vie ! », a-t-elle répété en allant cueillir son prix. Elle a dédié son prix aux militaires qui risquent leur vie à la guerre, en Afghanistan, en Irak ou ailleurs.

Cameron, qui avait triomphé sur la scène du Kodak Theatre il y a 12 ans (son *Titanic* avait alors récolté pas moins de 11 Oscars), a dû se contenter de trois prix techniques : meilleure direction artistique, meilleure photographie et meilleurs effets visuels.

#### Acteurs et actrices

Volet acteurs, c'était arrangé avec le gars des vues que Sandra Bullock gagnerait son premier Oscar, grâce à sa performance (correcte) dans *The Blind Side*. Très émue et élégante

dans ses remerciements, elle a rendu hommage aux quatre autres actrices en nomination : Gabourey Sidibe, Meryl Streep, Helen Mirren et Carey Mulligan.

Du côté des hommes, Jeff Bridges a été préféré à George Clooney pour son rôle de chanteur country dans *Crazy Heart*. Comblé (cela marque un beau retour pour lui), Bridges a remercié ses parents de l'avoir initié au métier d'acteur.

Aussi, comme prévu, Christoph Waltz a raflé l'Oscar du meilleur acteur de soutien pour son rôle de l'infâme Colonel Landa dans *Inglourious Basterds*. Bien mérité.

Prévisible et bien mérité aussi, le sacre de Mo'Nique dans la catégorie de la meilleure actrice de soutien pour sa performance bouleversante en mère abusive et assistée sociale dans *Precious*.

#### Documentaire et animation

L'Oscar du meilleur film d'animation est allé à *Up*, la plus récente production de Pixar (*Wall-E*, *Ratatouille*, *Finding Nemo*). Le film de Pete Docter a été préféré à *Coraline* et *Fantastic Mr Fox*, entre autres. *Up*

a également gagné le prix de la meilleure musique.

*The Cove* a gagné le prix du meilleur documentaire, tandis que le film argentin *El Secreto de Sus Ojos* a été élu meilleur film en langue étrangère. Une surprise alors qu'on attendait *Le Ruban Blanc*, de Michael Haneke, ou *Un Prophète*, de Jacques Audiard.

L'animation de ce 82<sup>e</sup> gala des Oscars avait été confiée cette année à Steve Martin et Alec Baldwin, duo prometteur sur papier mais qui s'est avéré mou et décevant, à part pour quelques rares vrais bons gags. On doit en fait le moment le plus drôle de la soirée à Ben Stiller, venu présenter le prix des meilleurs maquillages déguisés en personnage d'*Avatar*. Même James Cameron, qui n'est pas reconnu pour son sens de l'humour, a fait quelques efforts pour la rire, celle-là.

Sinon, on a eu droit aux sempiternels longueurs et temps morts en milieu de gala, entre la remise de prix techniques, un numéro de danse et les nombreuses (et souvent ennuyantes) présentations des titres en nomination pour l'Oscar du meilleur film. Dix nominés, on le répète, c'est deux fois trop !

En revanche, l'hommage à John Hugues, réalisateur de plusieurs films marquants des années 1980 (*The Breakfast Club*, *Ferris Bueller's Day Off*, *Sixteen Candles*) était particulièrement touchant et bien senti.

## EN MANCHETTES

### Sports | Hockey

Pierre Durocher

### Quelle victoire à Anaheim!

Le Canadien a terminé son long voyage dans l'Ouest américain en remportant l'une de ses plus importantes victoires de la saison, comblant un déficit de 0 à 3 après une période de jeu pour finalement battre les Ducks par la marque de 4 à 3 au bout des tirs de barrage ...

SUITE EN PAGE 6

### Actualités | Société

Jean-Philippe Pineault

### Le Pusher a pignon sur rue

VENICE BEACH, Californie – Blotti entre l'océan Pacifique et la sulfureuse Los Angeles, le quartier de Venice Beach...

SUITE EN PAGE 4

À LIRE SUR  
ruefrontenac.com



Le tapis rouge  
des Oscars

Cameron Diaz,  
Kate Winslet ou  
Sandra Bullock?

Un texte de  
Claudia Larochelle  
et Pascale Léveque

# LA FRUSTRATION n'excuse pas une fausse déclaration

Un Montréalais qui a tenté de convaincre un juge qu'il était « possédé » pour se défendre d'accusations d'avoir faussement déclaré posséder une mitrailleuse et des munitions dans ses bagages a échoué et a été trouvé coupable récemment au palais de justice de Montréal.



Le 18 février 2008, Ephraïm Philip Konigsberg, 47 ans, rentrait de la région de Fort Lauderdale, en Floride, où il était allé jouer au golf.

À l'aéroport Trudeau, Konigsberg avait la malchance d'être référé, lors du passage au premier contrôle douanier, à la fouille. Ainsi, quand il a eu la surprise d'apprendre le sort qu'on lui réservait au second contrôle, il n'a pas du tout apprécié et ne s'est pas gêné pour le démontrer aux agents des douanes.

« Il a dit pour lui-même « asshole ». Un des agents lui a demandé de répéter le mot, ce qu'il a fait à plusieurs reprises », lit-on dans le jugement rendu le 18 février dernier par le juge Robert Marchi.

### Une mitrailleuse

Arrivé au secteur de fouille, il était accueilli par l'agent Villamagna, qu'il a continué d'insulter en demandant pourquoi on l'a référé à la fouille.

L'agent a alors fouillé le sac de golf de Konigsberg qui, en le reprenant par la suite, le jettera contre un miroir.

Quand M. Villamagna a entrepris de fouiller la valise du voyageur, il



Même pour marquer son mécontentement, et par sarcasme, déclarer à un douanier qu'on transporte une arme est une bien mauvaise idée...

PHOTO D'ARCHIVES

lui a demandé, comme pour le sac de golf, s'il contenait des objets coupants. « Il y a une mitrailleuse et 150 munitions », a lancé, exaspéré, Konigsberg.

L'agent a alors alerté son superviseur, l'officier Plourde, à qui le voyageur outré confirme qu'il a bel et bien affirmé transporter une arme.

Ce dernier est alors invité à s'allonger au sol sur le ventre et il sera menotté. Il est informé qu'il est arrêté pour entrave aux agents.

Évidemment, la fouille de la valise révélerait qu'aucune arme à feu ne s'y trouvait.

Konigsberg a finalement été accusé d'avoir fait une fausse déclaration en vertu de la loi sur l'aéronautique.

### Le cerveau ne contrôle plus la bouche

Au procès, qui s'est tenu en octobre dernier, Ephraïm Philip Konigsberg n'a jamais démenti avoir lancé cette affirmation saugrenue au sujet de la mitrailleuse. Mais il a tenté de convaincre le juge qu'il se trouvait à ce moment-là dans un état d'esprit tel qu'il lui était impossible de réaliser la portée de ce qu'il disait.

Il a ainsi raconté au juge quelle journée chaotique il avait vécue en ce retour d'un voyage de golf et de courses à Daytona qui avait duré deux semaines.

Ce matin-là à son hôtel, on a oublié de le réveiller. En conséquence, il a failli arriver en retard pour son vol à l'aéroport de Fort Lauderdale. Il n'avait consommé qu'un café et une boisson énergisante en lieu et place de petit déjeuner.

Dans les quelques minutes qu'il lui restait avant de prendre son vol, il a englouti au bar de l'aéroport un cocktail nommé Miami Hurricane, qui contenait quatre onces et demie de rhum.

Il dit s'être évanoui à deux reprises dans l'avion par la suite.

Puis, une fois à l'aéroport Trudeau, il dit avoir attendu avec impatience son sac de golf et s'être retrouvé dans un état d'ivresse et de colère, ou « angry drunk » comme il l'a dit à la cour.

La fouille et les questions de l'agent Villamagna ont été pour lui la goutte qui a fait déborder le vase.

Tout au long de l'altercation avec l'agent, Konigsberg dit qu'il réalisait ce qui se passait mais qu'il n'arrivait

pas à se contrôler.

« Les mots qu'il a prononcés sont venus comme ça, il n'était pas capable de connecter sa bouche avec son cerveau, dans l'état d'intoxication dans lequel il était. Il était possédé. » Ainsi le juge Marchi résume-t-il les prétentions de Konigsberg.

### Pas crédible

Une version à laquelle le magistrat n'accorde aucune crédibilité. « Selon l'accusé, il s'est immédiatement excusé auprès de l'agent Villamagna et lui a dit qu'il ne voulait pas réellement dire ce qu'il venait tout juste de dire. Dans ces circonstances, il devait comprendre ce qu'il venait juste de dire », analyse le juge Marchi.

« Ce n'est pas le signe d'une pensée altérée. C'est la pensée de quelqu'un qui a fait une fausse déclaration, dans un moment d'impatience, et qui réalise ce qu'il vient de faire, et dans quel trouble cela l'a plongé », poursuit le juge qui, soit dit en passant, déclare l'homme coupable.

Les représentations sur sentence auront lieu en juin. La peine maximale pour ce type d'infraction est une amende de 5 000 \$.

# Ottawa réglera le trafic maritime nordique canadien

Ottawa souhaite contrôler le trafic maritime dans les eaux arctiques canadiennes en obligeant dès cet été certains navires naviguant dans ce vaste territoire à signaler obligatoirement leur présence aux autorités.

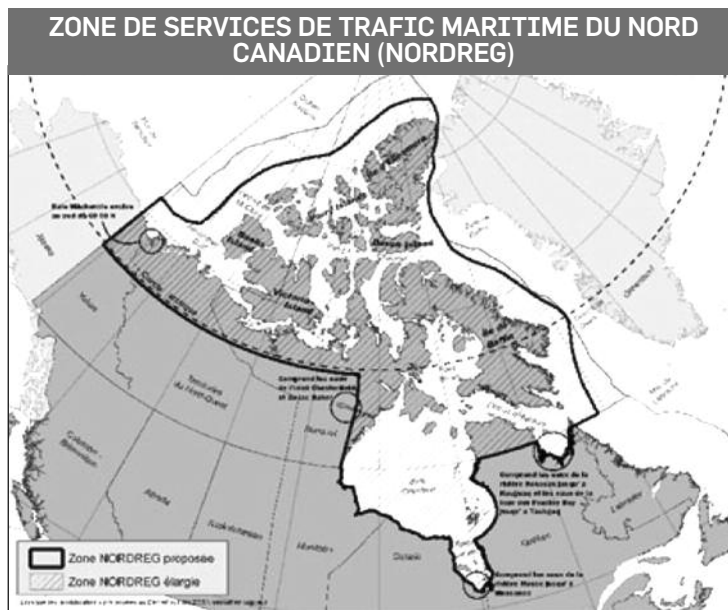


Le Règlement sur la zone de services de trafic maritime nordique canadien proposé par le ministre des Transports, John Baird, dans le cadre de la Stratégie pour le Nord du Canada, vise à remplacer les systèmes de comptes rendus volontaires en vigueur jusqu'à maintenant.

Cette zone de trafic réglementée exigerait que les navires canadiens et étrangers de grande taille circulant dans la zone de services de trafic maritime du Nord canadien (NORDREG) fassent parvenir des renseignements tels leur identité, le parcours prévu avant d'entrer dans les eaux du Nord canadien, leurs activités lorsqu'ils s'y trouveront et leur date de sortie prévue.

Une mesure qui, selon le gouvernement du Canada, rehausserait la sécurité des navires et équipages et la protection du milieu marin. La date d'entrée en vigueur est prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet.

« En connaissant la position et le mouvement des navires, par exemple, il sera plus facile d'intervenir rapidement lors d'un déversement d'hydrocarbures », a déclaré M. Baird par voie de communiqué la semaine dernière. Ces renseignements seront encore plus importants lorsque le trafic maritime augmentera en raison du développement dans l'Arctique. »



Le règlement proposé créerait formellement une zone NORDREG qui comprendrait les eaux visées par les zones de contrôle de la sécurité de la navigation réglementée par le Décret sur les zones de contrôle de la sécurité de la navigation s'étendant actuellement jusqu'à 100 milles marins des côtes, des travaux sont en cours pour élargir la limite à celle de la zone économique exclusive du Canada, soit jusqu'à 200 milles marins des côtes.

SOURCE : TRANSPORT CANADA

## Avoir les moyens de pincer les délinquants

Le signalement obligatoire des navires, plutôt que volontaire, était réclamé depuis longtemps par plusieurs chercheurs, dit Stéphane Roussel, professeur au département de science politique de l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes.

Car jusqu'à maintenant, un navire pouvait entrer dans les eaux canadiennes sans que les autorités ne soient au courant.

« Maintenant, ne pas se rapporter au NORDREG constituerait une violation de la réglementation canadienne », dit M. Roussel. Ça met une incitation de plus à signaler sa présence, car il y a maintenant un risque pour un navire de ne pas le faire. »

Le Canada a toutefois encore du travail à effectuer pour avoir les moyens de bien appliquer cette réglementation et repérer les navires délinquants.

« Il faut comprendre que les eaux du Grand Nord sont énormes et qu'il y a, somme toute, assez peu de moyens de surveillance. On peut utiliser des satellites, des moyens de reconnaissance visuelle tels des avions ou des navires, ou des systèmes automatiques actuellement à l'étude, comme une caméra installée à un point de passage obligé entre deux îles, mais actuellement nous n'avons pas encore vraiment les ressources pour le faire », dit le professeur.

## Rehausser la souveraineté

En plus d'augmenter l'efficacité des navires et la protection de l'environnement, la mise en place officielle de cette réglementation permettra au Canada de rehausser sa souveraineté dans les eaux arctiques.

« Réglementer la zone de pratique de l'Arctique constitue un autre exercice de notre souveraineté qui est de longue date bien établie et fondée sur un titre historique », dit Alain Cacchione, porte-parole du ministère

des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.

« Depuis 2004, le gouvernement tend à prendre des mesures pour affirmer de façon plus soutenue la présence canadienne dans le Grand Nord », dit M. Roussel, pour qui le signalement obligatoire des navires est une façon pour Ottawa d'affirmer sa volonté d'imposer les lois canadiennes dans l'Arctique.

Car si la communauté internationale reconnaît la propriété canadienne sur le passage du Nord-Ouest, il y a un débat autour de son statut juridique. Pour certains, tels les États-Unis, le passage du Nord-Ouest, qui relie deux océans, est considéré comme un détroit international.

« Dans ce cas-là, on ne peut pas empêcher le passage innocent des navires, c'est-à-dire qu'on ne peut pas s'opposer au transit de navires qui veulent simplement passer d'un océan à l'autre », explique M. Roussel.

Le Canada n'adhère toutefois pas à cette position et considère le passage comme des eaux territoriales.

Malgré le débat qui fait rage sur le statut juridique du passage du Nord-Ouest, la proposition d'Ottawa d'instaurer une zone de trafic réglementée pour des raisons environnementales et de sécurité n'a pas fait de vagues dans la communauté internationale.

« C'est un peu difficile pour les autres gouvernements de s'élever contre la vertu dans la mesure où c'est une mesure pour protéger ou sauver des vies humaines ou encore protéger l'environnement », dit M. Roussel.

Le budget fédéral dévoilé jeudi illustre la volonté du gouvernement conservateur de préserver la souveraineté canadienne dans l'Arctique avec des investissements de 31,4 millions de dollars pour entreprendre la construction d'une base de recherche, améliorer sa collecte de données météorologiques et cartographier les eaux.

Le Règlement sur la zone de services de trafic maritime nordique canadien proposé, publié dans la partie I de la Gazette du Canada le 27 février, doit être approuvé par Transports Canada.

VENICE BEACH, Californie – Blotti entre l'océan Pacifique et la sulfureuse Los Angeles, le quartier de Venice Beach vibre jour et nuit au rythme d'une faune éclectique : mannequins, hippies, célébrités, artistes inconnus qui cherchent à devenir des célébrités, vendeurs « d'art », mamans qui promènent leur progéniture dans des poussettes dernier cri, clochards... La présence d'un vendeur de drogue offrant de la marijuana n'a donc rien d'étonnant. Sauf quand le « pusher » en question a pignon sur rue...

Jean-Philippe Pineault  
pineaultjp@ruefrontenac.com

Entre un restaurateur tatoué qui vend des hot-dogs chili et un magasin de souvenirs « made in China », une jolie maison victorienne de bois aux couleurs pastel brise le paysage avec sa voyante enseigne bleu azur : « Soyez légal pour cultiver de la marijuana aujourd'hui ; consommez et possédez de la marijuana médicale. »

À l'intérieur de l'immeuble, un médecin rencontre des patients pour une raison bien déterminée : obtenir une ordonnance afin de pouvoir consommer du pot de façon complètement légale.

Pour 250 \$, le docteur effectue une « évaluation » du patient afin de déterminer si celui-ci remplit l'une ou l'autre des conditions posées par la loi californienne permettant à une

personne souffrante d'avoir accès à de la marijuana.

Dans les faits, à peu près n'importe qui ayant une douleur – même imaginaire – peut convaincre le professionnel de la santé en question pour obtenir la fameuse autorisation.

Le personnel de l'entreprise « Kush Doctor » explique en effet qu'il est possible d'obtenir l'exemption pour quiconque a eu un accident de sport, de voiture ; vit du stress, de l'anxiété, de l'insomnie ; est aux prises avec de l'asthme, le cancer, le sida ou toute autre maladie pour laquelle la marijuana apporte un soulagement. Autant dire le dictionnaire médical au complet.

Ça, c'est pour le bureau A de la maison. Parce qu'il y a aussi le bureau B, qui est littéralement un

comptoir de vente et de distribution de cannabis aux personnes ayant obtenu... une ordonnance pour consommer de la marijuana pour des raisons médicales.

Pourquoi cette division imaginaire du site en deux bureaux bien distincts ? Parce que théoriquement, selon la loi, le médecin qui autorise un patient à consommer du cannabis n'a pas le droit de vendre lui-même la drogue à son patient, question d'intégrité. Le docteur n'a donc de cette façon aucun lien avec la vente de la drogue...

#### Légalisation totale

« Kush Doctor » n'est pas le seul à avoir trouvé le moyen d'exploiter la proposition 215 du California's Compassionate Use Act afin de légaliser

l'industrie de la vente de marijuana dans le Golden State.

Le quartier de Venice Beach est blotti entre l'océan Pacifique et la sulfureuse Los Angeles.

Des milliers de cliniques spécialisées dans la prescription d'exemption ont poussé comme des champignons en Californie depuis l'adoption de la loi, rapportent les quotidiens locaux.

La situation est telle que les lobbys pour la légalisation de la marijuana et leurs avocats plaident maintenant pour une libéralisation totale du cannabis en Californie, quitte même à réclamer des taxes aux vendeurs afin de renflouer les caisses de l'État.

Une bonne façon aussi de récupérer quelques médecins pour désengorger les urgences...



## AbitibiBowater

# Une entente de principe basée sur de grosses concessions

**Après des mois de négociations sur fond de faillite potentielle, des milliers de travailleurs du géant de l'industrie forestière AbitibiBowater ont dû accepter de faire de grosses concessions dans le but de signer avec leur employeur une nouvelle convention collective, et surtout sauver leur régime de retraite.**

David Santerre  
santerred@ruefrontenac.com

Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) a annoncé dimanche qu'une entente de principe sera

soumise dans les prochaines semaines à ses 4 500 travailleurs répartis dans 12 usines de l'Est du Canada, dont le Québec.

Le syndicat refuse de dévoiler la teneur de cette entente, mais on sait d'ores et déjà que les employés acceptent de faire d'importantes concessions.

Concessions qu'ils ont faites notamment en échange de l'abandon par l'employeur de son projet de liquider les régimes de retraite de l'entreprise, considérés comme insolubles, ce qui aurait entraîné une réduction des prestations de près de 25 % en moyenne pour les 8 000 retraités de l'entreprise.

Comme certaines de ses concurrentes, AbitibiBowater se trouve sous la protection de la Loi sur les

arrangements avec les créanciers des compagnies, ce qui n'a pas aidé les travailleurs. La compagnie doit absolument trouver une solution à sa dette de 8 milliards de dollars pour survivre, et les concessions de ses employés étaient, selon la direction, inévitables pour y arriver.

« Ce sont vraiment les pires circonstances dans lesquelles on peut se retrouver pour négocier une entente mais en même temps, il nous fallait aller de l'avant et penser aux emplois de nos membres et à la protection des droits des retraités », a déclaré Renaud Gagné, vice-président du SCEP au Québec.

Dans un article publié vendredi dans le quotidien *Le Droit* d'Ottawa, le président du syndicat de l'usine d'AbitibiBowater du secteur Kéno-

gami, à Saguenay, dont les travailleurs sont, quant à eux, affiliés à la CSN, avait dévoilé les concessions demandées par les patrons.

Claude Moisan parlait notamment de réductions salariales d'environ 30 % et d'augmentation de la semaine de travail de 37 à 42 heures.

« L'employeur profite très clairement de la protection que lui donne la loi pour s'attaquer aux conditions de travail de ses employés », ajoutait-il, toujours dans *Le Droit*.

Plus discrets, le SCEP ne cache toutefois pas sa colère contre le gouvernement Harper, qu'il accuse d'avoir laissé tomber l'industrie forestière en n'annonçant aucune nouvelle mesure concrète pour l'aider à traverser l'interminable crise qu'elle vit depuis des années.

## COMME DES ENFANTS, DE CŒUR DE PIRATE, CHANSON DE L'ANNÉE AUX VICTOIRES

La frénésie entourant le phénomène Cœur de pirate en France n'est pas du bidon. Samedi soir à Paris, *Comme des enfants*, de Béatrice Martin, a été sacrée chanson par excellence de la part du public français lors de la 25<sup>e</sup> remise des Victoires de la musique, présentée au Zénith.

Philippe Rezzonico

rezzonico@ruefrontenac.com

*Comme des enfants* a battu au fil d'arrivée *Ça m'énerve* (Helmut Fritz), *La Superbe* (Benjamin Biolay) et *C'est dit* (Calogero) dans la catégorie Chanson originale de l'année. Cœur de pirate avait baissé pavillon face au groupe breton Pony Pony Run Run plus tôt dans le gala, dans la catégorie Révélation du public.

C'est la quatrième fois que des artistes québécois sont liés au sacre de la Chanson originale de l'année depuis la naissance des Victoires de la musique, mais jamais une artiste québécoise n'avait encore obtenu un tel honneur en qualité d'auteur-compositeur.

Céline Dion (*Pour que tu m'aimes encore*) en 1996 et Garou (*Sous le vent*) en 2002 avaient triomphé dans le passé, mais seulement en qualité d'interprètes. *Belle*, de Notre-Dame de Paris (Garou, Daniel Lavoie, Patrick Fiori) avait été couronnée en 1999.

Estomaquée, Béatrice Martin a remercié ses parents, tous ses « copains pour m'avoir larguée, ça m'a permis d'écrire de bonnes chansons », le Québec d'avoir été là depuis le début et le public français qui a voté pour elle. Elle est retournée interpréter la chanson sur scène pour la deuxième fois de la soirée, saluant son amoureux au passage et concluant sa prestation alors que d'autres lauréats de la soirée venaient la rejoindre près de son piano.

### Ariane s'incline

Ariane Moffatt était en lice pour la Révélation de scène, mais la Victoire a été remportée par Izia, la fille complètement déjantée de Jacques Higelin.

Moffatt était opposée à des artistes ou groupes qui ne chantent pas dans la langue de Félix, mais pas dans celle de Molière non plus : Izia, Revolver et Shaka Ponk étant

tous venus interpréter des tubes en anglais. Ariane a néanmoins eu l'occasion d'interpréter *Je veux tout*, flanquée d'une fanfare. Très bien pour la performance, quoique le rouge à lèvres écarlate, ça ne lui va pas très bien.

Cette situation était un peu la même pour Béatrice Martin dans la catégorie Révélation du public face à Pony Pony Run Run, Grégoire et La Fouine. Chose seulement pen-



sable en France, c'est un groupe français (Pony Pony Run Run) qui chante en anglais qui s'est imposé comme le groupe ou l'artiste révélation du public en 2010. Le public pouvait voter par téléphone ou par SMS depuis le 28 janvier.

Benjamin Biolay a reçu la Victoire de l'album de l'année (*La Superbe*) et celle de l'interprète masculin par excellence, alors qu'Olivia Ruiz a remporté la Victoire de l'artiste féminine par excellence et du clip de l'année. Oxmo Puccino s'est vu décerner la Victoire remis à l'album de musique urbaine, Yodélice, celle de l'album révélation, tandis que Izia a également mis la main sur celle de l'album rock.

La Victoire de spectacle de l'année a été remise à Johnny Hallyday qui avait enregistré un petit message en provenance de la Californie où il est toujours, tandis que Salif Keita

a obtenu celle de l'album de musique du monde.

Pour les noces d'argent de ce qui est l'équivalent français de notre gala de l'ADISQ, on avait réuni tous les animateurs – de Michel Drucker à Nagui – ayant apporté au moins une fois leur concours à la cérémonie. Président d'honneur de cette 25<sup>e</sup> édition, le légendaire Charles Aznavour, introduit sur la musique de *Les Comédiens*, est venu annoncer le gala ouvert, comme s'il s'agissait des Jeux olympiques.

### Le meilleur...

Avec nos amis français, on côtoie parfois le meilleur et le pire. Le meil-

l'album de musique du monde. Pour les noces d'argent de ce qui est l'équivalent français de notre gala de l'ADISQ, on avait réuni tous les animateurs – de Michel Drucker à Nagui – ayant apporté au moins une fois leur concours à la cérémonie. Président d'honneur de cette 25<sup>e</sup> édition, le légendaire Charles Aznavour, introduit sur la musique de *Les Comédiens*, est venu annoncer le gala ouvert, comme s'il s'agissait des Jeux olympiques.

l'album de musique du monde. Pour les noces d'argent de ce qui est l'équivalent français de notre gala de l'ADISQ, on avait réuni tous les animateurs – de Michel Drucker à Nagui – ayant apporté au moins une fois leur concours à la cérémonie. Président d'honneur de cette 25<sup>e</sup> édition, le légendaire Charles Aznavour, introduit sur la musique de *Les Comédiens*, est venu annoncer le gala ouvert, comme s'il s'agissait des Jeux olympiques.

l'album de musique du monde. Pour les noces d'argent de ce qui est l'équivalent français de notre gala de l'ADISQ, on avait réuni tous les animateurs – de Michel Drucker à Nagui – ayant apporté au moins une fois leur concours à la cérémonie. Président d'honneur de cette 25<sup>e</sup> édition, le légendaire Charles Aznavour, introduit sur la musique de *Les Comédiens*, est venu annoncer le gala ouvert, comme s'il s'agissait des Jeux olympiques.

l'album de musique du monde. Pour les noces d'argent de ce qui est l'équivalent français de notre gala de l'ADISQ, on avait réuni tous les animateurs – de Michel Drucker à Nagui – ayant apporté au moins une fois leur concours à la cérémonie. Président d'honneur de cette 25<sup>e</sup> édition, le légendaire Charles Aznavour, introduit sur la musique de *Les Comédiens*, est venu annoncer le gala ouvert, comme s'il s'agissait des Jeux olympiques.

l'album de musique du monde. Pour les noces d'argent de ce qui est l'équivalent français de notre gala de l'ADISQ, on avait réuni tous les animateurs – de Michel Drucker à Nagui – ayant apporté au moins une fois leur concours à la cérémonie. Président d'honneur de cette 25<sup>e</sup> édition, le légendaire Charles Aznavour, introduit sur la musique de *Les Comédiens*, est venu annoncer le gala ouvert, comme s'il s'agissait des Jeux olympiques.

l'album de musique du monde. Pour les noces d'argent de ce qui est l'équivalent français de notre gala de l'ADISQ, on avait réuni tous les animateurs – de Michel Drucker à Nagui – ayant apporté au moins une fois leur concours à la cérémonie. Président d'honneur de cette 25<sup>e</sup> édition, le légendaire Charles Aznavour, introduit sur la musique de *Les Comédiens*, est venu annoncer le gala ouvert, comme s'il s'agissait des Jeux olympiques.

l'album de musique du monde. Pour les noces d'argent de ce qui est l'équivalent français de notre gala de l'ADISQ, on avait réuni tous les animateurs – de Michel Drucker à Nagui – ayant apporté au moins une fois leur concours à la cérémonie. Président d'honneur de cette 25<sup>e</sup> édition, le légendaire Charles Aznavour, introduit sur la musique de *Les Comédiens*, est venu annoncer le gala ouvert, comme s'il s'agissait des Jeux olympiques.



## QUELLE VICTOIRE À ANAHEIM !

**Le Canadien a terminé son long voyage dans l'Ouest américain en remportant l'une de ses plus importantes victoires de la saison, comblant un déficit de 0 à 3 après une période de jeu pour finalement battre les Ducks par la marque de 4 à 3 au bout des tirs de barrage dimanche soir à Anaheim.**



**PIERRE DUROCHER**

[durocherp@ruefrontenac.com](mailto:durocherp@ruefrontenac.com)

C'est un but de Tomas Plekanec, le quatrième tireur utilisé par Jacques Martin, qui a permis au Canadien de revenir à Montréal avec une très belle récolte de six

points sur une possibilité de huit. Le CH a ainsi dépassé les Bruins de Boston au septième rang du classement.

Le Tricolore recevra la visite du Lightning de Tampa Bay mardi soir.

### **Koivu ignoré par son entraîneur**

Plekanec avait marqué le premier but du Canadien en deuxième période à la suite d'une échappée. Brian Gionta a aussi déjoué Jonas Hiller au cours de cette fusillade, alors que Jaroslav Halak n'a cédé que devant un tir de Ryan Getzlaf.

À noter que Randy Carlyle n'a pas fait appel aux services de Saku Koivu pour les tirs de barrage. Décision pour le moins étrange lorsqu'on pense que Koivu affrontait son ancienne équipe pour la première fois et qu'il a maintes fois marqué des buts lors de tirs de barrage au cours de sa carrière.

### **Premier but de Markov depuis le 23 décembre**

Le Canadien, qui a dominé 43 à 32 au chapitre des tirs au but, semblait se diriger vers une défaite certaine lorsque Gionta a profité d'une

erreur de Getzlaf dans le coin de la patinoire pour marquer son 20<sup>e</sup> but de la saison. Il ne restait alors que 1 minute et 50 secondes à jouer en troisième période.

Puis, Andrei Markov a marqué son premier but depuis le 23 décembre au cadran. Markov, qui avait reçu un coup de bâton de Corey Perry quelques instants plus tôt au point d'en perdre son gant, a saisi une passe parfaite de Benoit Pouliot. Le Canadien avait retiré son gardien en faveur d'un attaquant supplémentaire. Le défenseur a ensuite nargué Perry, ce qui a déclenché une mêlée.

### **Price chassé**

Même si Halak avait mené le Canadien vers une victoire de 4 à 2 samedi à Los Angeles, Martin a décidé d'envoyer Carey Price devant le filet face aux Ducks, vu que c'était un deuxième match en deux soirs.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que sa décision n'a pas porté fruit, au point que Halak est venu remplacer Price une fois que les Ducks ont pris une avance de 3 à 0 après

20 minutes de jeu. Il faut toutefois préciser que Price n'a pas été bien appuyé par ses coéquipiers.

### **Deux buts sur les cinq premiers tirs !**

Les Ducks ont marqué deux fois sur leurs cinq premiers tirs au but.

Après que le Tricolore eut raté de belles chances de marquer au cours de deux situations de supériorité numérique successives, Price ne semblait pas prêt lorsque Perry a effectué un tir bas pour enregistrer son 23<sup>e</sup> but de la saison. Ryan O'Byrne n'a pas aidé la cause de son gardien en lui voilant partiellement la vue et en reculant trop vers lui.

Un autre tir bas, de Lubomir Visnovsky, a eu raison de Price ; cette fois-ci, c'est Roman Hamrlik qui a servi d'écran pour le joueur des Ducks.

Dans la dernière minute de jeu de la première période, une mauvaise couverture des joueurs du Canadien dans leur zone a permis au vétéran défenseur Scott Niedermayer de porter la marque à 3 à 0.

Halak a pris la relève de Price et il n'a accordé aucun but, repoussant 21 tirs.



**Erik Guay savait. Le skieur de Mont-Tremblant a remporté, dimanche matin, le super-G de Kvitfjell, en Norvège, en Coupe du monde de ski alpin.**



« J'ai le pressentiment que de belles choses m'attendent d'ici à la fin de la saison en Europe », avait-il dit après ses deux cinquièmes places aux Jeux olympiques.

Guay a réussi un temps de 1 minute 31,95 secondes sur la piste Olympiabakken des Jeux de Lillehammer, en 1994, pour remporter sa première victoire en trois ans.

Privé de la médaille de bronze par trois centièmes de seconde à Whistler dans la même spécialité, il a obtenu le deuxième titre et le 11<sup>e</sup> podium de sa carrière avec une avance de 0,02 s.

L'Autrichien Hannes Reichelt a

pris le deuxième rang, tandis que le Norvégien Aksel Lund Svindal, champion olympique de la spécialité et un bon ami de Guay, et le Suisse Tobias Gruenfelder se sont partagé la troisième place.

Guay portait le dossard 18, et Reichelt avait ouvert la course avec le numéro 1.

#### Un bon dosage

« La piste demande un juste dosage de douceur et d'attaque », de dire le héros du jour avant de sauter dans l'avion à destination de Munich, d'où il compte rappeler Rue Frontenac dès son arrivée.

« J'ai travaillé vraiment fort pour ce succès », a-t-il poursuivi.

À n'en pas douter, Kvitfjell s'ajoute aux endroits de prédilection de Guay. Il y compte deux podiums, tout comme à Garmisch-Partenkirchen, à Val Gardena et à Beaver Creek.

Guay, neuvième en descente samedi, est passé au troisième rang de la saison en super-G. Seuls l'Autrichien Michael Walchhofer et Svindal le devançant. Un écart de 69 points le sépare du petit globe de cristal.

Gagnant en descente la veille, le Suisse Didier Cuche a été disqualifié. Le médaillé d'or de la descente à Whistler, Didier Defago, également de la Suisse, n'a pas franchi le fil d'arrivée.

Manuel Osborne-Paradis, de

Whistler, a obtenu la 11<sup>e</sup> position et Jan Hudec, de Calgary, la 17<sup>e</sup>.

La semaine prochaine, la Coupe du monde présente ses finales à

Garmisch-Partenkirchen, en Allemagne.

Bonne nouvelle ! Guay y avait gagné la descente en 2007.

## Erik Guay : «Une forme de rédemption»

**Erik Guay ne pouvait espérer plus heureuse façon d'oublier ses Jeux olympiques crève-cœur.**

#### Mario Brisebois

briseboism@ruefrontenac.com

La victoire au supr-G de Kvitfjell, en Norvège, survient dès son retour en Coupe du monde.

« C'est vrai qu'il s'agit en quelque sorte d'une forme de rédemption », de dire le skieur de Mont-Tremblant.

Guay avait raté la médaille de bronze au super-G de Whistler par seulement trois centièmes de seconde, avant de l'emporter cette fois par deux centièmes.

« Ça ne fait pas doute que c'est bien de voir enfin les centièmes de mon côté », a-t-il admis.

Ce succès survient après sa 9<sup>e</sup> place en descente 24 heures plus tôt.

« Je me sens à l'aise ici, ayant connu une bonne semaine aux

entraînements (deuxième et troisième temps). J'ai appris de ma descente », d'expliquer Guay.

Il admet ne pas avoir été parfait en piste lors de son succès. « Je ne pensais pas que mon temps allait résister, ayant commis de petites erreurs. Mon agressivité en piste a compensé », a-t-il ajouté.

En passant, Guay devient seulement le deuxième Canadien de l'histoire à gagner en descente et en super-G, après Manuel Osborne-Paradis. Les célébrations sont survenues dans un vol vers Munich.

Les finales de la Coupe du monde s'amorcent dès mardi à Garmisch-Partenkirchen, site de sa seule victoire en 2007.

« Ce succès était également survenu en fin de saison. Il reste deux départs avant d'en finir. C'est bien qu'ils surviennent immédiatement, compte tenu de mon niveau de confiance », de conclure Guay.

# Le hockey et la révolte du public cible

Une chronique de MARTIN LECLERC | leclercm@ruefrontenac.com



**Combien seriez-vous prêt à déboursier pour obtenir le privilège de vous installer dans votre salon pour regarder un match de hockey... sans publicité ?**

Pendant les Jeux olympiques, l'une des plaintes de téléspectateurs qui revenait le plus souvent sur le tapis concernait les publicités. Les gens se disaient sur le point de régurgiter parce que les pauses publicitaires étaient nombreuses et que les publicités diffusées étaient toujours les mêmes. Comme si on avait fait subir au public une sorte de supplice de la goutte d'eau et provoqué un écœurement généralisé.

Si vous voulez mon avis, les amateurs de Jeux olympiques sont un peu moumounes en matière de tolérance publicitaire. Si on leur diffusait des matchs de hockey 18 heures par jour, ils seraient probablement en train de saccager les sièges sociaux des nombreux et « généreux » annonceurs qui cherchent par tous les moyens à enfoncer leurs produits et leur marque dans notre subconscient.

Prenons un exemple. Si je suis en train de regarder le Hockey du samedi soir Molson Export, pourquoi le type qui décrit le match vient-il me dire ensuite que la première période est une présentation de Ford et que le deuxième engagement m'est offert par Hyundai ?

Qu'est-ce qui s'est passé ? Molson ne paie pas ses factures ?

Chaque fois que je regarde un



**Pendant que les joueurs transportent la rondelle les bandes nous rappellent l'existence des commanditaires.**

PHOTO D'ARCHIVES PASCAL RATTHE

match de hockey, je me demande comment toutes ces grandes entreprises ont pu se faire convaincre d'investir un bon pourcentage de leur budget publicitaire dans des matchs de hockey qui noient littéralement leurs publicités.

Et surtout, je me demande comment le téléspectateur fait pour digérer en même temps le Hockey Subway, les reprises Lasik, la présentation des gardiens Brault & Martineau, les pubs de Dodge, de Bell, du poulet Flamingo, alouette, durant les arrêts de jeu.

Lorsqu'on finit par revenir au match, point de répit. Pendant que les joueurs transportent la rondelle (qui n'est encore présentée par aucun commanditaire, soit dit en passant), les bandes nous rappellent l'existence de Lafleur (le jambon,

et non ti-Guy), Jean Coutu, Tim Hortons, Viagra et l'eau Eska.

Et juste au cas où Brian Gionta aurait la mauvaise idée de patiner au centre de la surface de jeu pour tenter d'échapper à son rôle d'homme-sandwich, Ford (encore eux !), Via Rail et McDonald's dépensent des centaines de milliers de dollars chaque saison pour qu'on voie leur logo sur la surface glacée.

## Science-fiction ?

L'autre jour, je prenais une bière (espace publicitaire à vendre) avec quelques amis, et le sujet a surgi sur le tapis (espace publicitaire à vendre). On se demandait à quoi pourrait ressembler la télédiffusion d'un match de hockey sans la moindre publicité : trois heures de sport

sans la moindre référence à quelque annonce que ce soit. Des caméras constamment braquées sur la patinoire et sur les bancs pour voir les changements de joueurs et « ressentir » le match. La fin des pauses de jeu de trois minutes qui brisent le rythme des joueurs. Et entre les périodes, des reportages intelligents ou des entrevues qui comportent plus que deux questions.

Il y en a un qui a même suggéré qu'on abolisse le job du descripteur et de son analyste.


« Rien de personnel, a-t-il précisé. Mais je me souviens de la grève des techniciens qui était survenue à Radio-Canada il y a quelques années. Les

matchs des séries éliminatoires du Canadien avaient été diffusés uniquement en images et avec le son ambiant de l'amphithéâtre. C'était génial ! Comme téléspectateur, l'expérience était totalement différente et bien plus agréable, à mon avis. »

Juste du hockey. Je sais, ça fait un peu science-fiction. Mais imaginez un peu ça...

Après un bref tour de table, tout le monde se disait prêt à payer quelques dollars par match pour obtenir le privilège (et le grand plaisir) de se débarrasser des pubs qui polluent les ondes du sport. Le type qui aurait l'idée d'offrir un tel service, semble-t-il, ferait fortune.

**Cette chronique, en passant, vous a été présentée par RueFrontenac.com.**



**EN DIRECT ▶**  
sur votre iPhone ou votre iPod Touch  
**TÉLÉCHARGEZ** notre application

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>

